



20.08.2019 - 09:30 Uhr

## Message sur la coopération internationale - procédure de consultation: La CRS veut faire de la lutte contre la pauvreté une priorité et plaide pour une augmentation des moyens dévolus à la CI.

Berne (ots) -

La CRS a déposé sa prise de position relative au message sur la coopération internationale 2021-2024. Si elle soutient les propositions du Conseil fédéral dans une large mesure, elle propose toutefois de préciser plusieurs points. En particulier, la lutte contre la pauvreté doit demeurer une priorité, et les moyens alloués à la coopération internationale doivent être portés à 0,5% au minimum du RNB de notre pays.

La coopération internationale (CI) est un investissement efficace et durable pour les générations futures. Aussi la Croix-Rouge suisse (CRS) se félicite-t-elle que le rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024 s'intéresse aux dimensions économique, humaine et environnementale du développement ainsi qu'aux questions liées à la paix et à la gouvernance. Ces enjeux sont également au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, que la Suisse s'est engagée à respecter et dont les objectifs doivent guider la CI.

Grâce à des engagements sans précédent dans la lutte contre la pauvreté, les populations de beaucoup de pays en développement ont vu leurs conditions de vie s'améliorer. En 1990, la pauvreté absolue frappait une personne sur trois; aujourd'hui, elle n'en touche plus qu'une sur dix. Le dispositif de CI mis en place par la Suisse a grandement contribué à cette avancée. Il s'agit désormais de poursuivre sur cette voie.

### Priorité à la lutte contre la pauvreté

Si la CRS soutient le message du Conseil fédéral sur la CI, elle propose toutefois dans sa prise de position de préciser plusieurs points. Elle tient tout particulièrement à ce que la lutte contre la pauvreté reste une priorité de la CI et à ce que les moyens alloués à cet effet soient revus à la hausse. Épargnée par les conflits et les catastrophes naturelles majeures, la Suisse a la chance d'être un pays riche comptant parmi les grands gagnants de la mondialisation. En contrepartie, elle a une responsabilité particulière vis-à-vis des personnes moins privilégiées des régions les plus déshéritées et se doit de soutenir celles-ci dans leurs aspirations au développement. En 2011, le Parlement a décidé de consacrer 0,5% du revenu national brut (RNB) de notre pays à cette entreprise. En signant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, la Suisse s'est même engagée, à moyen terme, à relever cette part à 0,7%. Elle se doit de tenir ses objectifs.

Il est dans l'intérêt de la Suisse de promouvoir des politiques efficaces en matière de développement et de climat

Notre pays a tout à gagner d'un monde stable où le bien-être profite à un maximum de personnes - cela non seulement en termes de prospérité, mais aussi de sécurité. Un dispositif de coopération au développement efficace dépasse l'amélioration des conditions de vie des populations: c'est un investissement dans les générations à venir. Un tel engagement s'inscrit dans la durée et tient compte des besoins et des possibilités des habitants. Forte de ce constat, la CRS n'est pas favorable à ce que la coopération internationale dépende des flux migratoires au départ de tel ou tel pays vers la Suisse. Il est plus pertinent de s'engager dans les régions concernées pour aider les pays d'accueil à gérer l'afflux massif de migrants. La CRS estime que la Suisse doit mettre ses dispositifs d'aide humanitaire et de coopération au développement au service de la réduction de la pauvreté, et non pas de la politique migratoire.

La Croix-Rouge suisse se félicite que le message définisse la contribution de la Suisse à l'accord de Paris sur le climat comme objectif clé de la CI. Néanmoins, elle encourage à ne pas recourir au crédit-cadre réservé à la CI, car cela priverait la lutte contre la pauvreté du peu de moyens qui lui sont alloués.

### Améliorer la santé des populations

Sur le long terme, la coopération au développement concourt à réduire les inégalités dans les pays pauvres et est le gage d'un avenir meilleur pour les populations. Elle passe par l'amélioration des conditions sanitaires, un domaine dans lequel la CRS dispose d'une longue expérience. La bonne santé des habitants a un rôle de moteur aussi bien pour l'économie que pour la société, et les individus ont plus de chance de se sortir de la pauvreté par leurs propres moyens s'ils sont bien portants. Le message devrait donc accorder un poids plus important à l'amélioration de la santé.

L'aide humanitaire et la coopération au développement doivent se compléter

Dans le domaine de l'aide humanitaire, le message du Conseil fédéral prévoit d'étoffer la part de l'aide d'urgence aux dépens des mesures de prévention et de reconstruction à moyen terme. Forte de son expérience sur le terrain aux côtés de ses partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avant, pendant et après une catastrophe, la CRS rappelle toutefois que le renforcement des acteurs étatiques et de la société civile dans les Etats touchés est la condition au succès de l'aide. La CRS investit de façon ciblée dans la préparation et la prévention dans les pays fragilisés où les risques naturels sont élevés. L'objectif est de réduire le bilan humain et matériel des catastrophes et des crises. Pour un impact maximum, cet engagement suppose de lier prévention, aide humanitaire d'urgence et coopération au développement à long terme. La CRS appelle par conséquent de ses vœux une approche

où aide humanitaire et coopération au développement se complètent et se renforcent mutuellement.

Un dispositif solidaire de CI...

- se fonde sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030,
- donne la priorité à la lutte contre la pauvreté,
- prévoit une hausse des moyens conformément aux décisions antérieures du Parlement,
- ne laisse pas les intérêts propres à court-terme dicter les mesures de politique migratoire,
- instaure une séparation des financements des mesures pour le climat,
- fait de la santé pour tous un facteur central,
- associe coopération au développement, aide humanitaire et promotion de la paix.

Contact:

Sabine Zeilinger  
Porte-parole CRS  
Tél.: +41 58 400 44 10  
Mobile: +41 79 337 53 93  
Courriel: [sabine.zeilinger@redcross.ch](mailto:sabine.zeilinger@redcross.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100831216> abgerufen werden.